

BON AMAPPÉTIT

Bulletin de souscription individuel avec Gaël Silly
Producteur de légumes

SAISON 16 v1 (01 octobre 2026 – 30 septembre 2027) - 46 paniers sur 45 semaines de distribution

Un panier tous les **jeudis de 18h00 à 19h15** au Club House du gymnase Wagner (sauf dates particulières)

- **Double panier le 17 décembre 2026, pas de distribution les jeudis 24 et 31 décembre 2026, ni les jeudis 29 avril et 06 mai 2026 (à confirmer en fonction des disponibilités de légumes), ni les jeudis 29 juillet, 05, 12 et 19 août 2026 (à confirmer).**

ENGAGEMENT DU PRODUCTEUR

Je soussigné, Gaël SILLY, exploitant agricole installé 13 rue de la République, 28300 SAINT PREST :

- m'engage à fournir des paniers de légumes biologiques de saison, frais, cultivés par mes soins selon le cahier des charges AB de l'agriculture biologique ;
- m'engage à fournir un minimum de 5 légumes différents par panier et d'une vingtaine de légumes différents sur l'ensemble de la saison, en fonction des aléas climatiques (si problème, j'en informerai les coordinateurs) ;
- j'ai lu et approuvé le règlement intérieur de Bon Amappétit qui m'a été remis et je m'engage à le respecter.

ENGAGEMENT DE L'AMAPIEN(NE) :

Je soussigné,

Nom et Prénom :

Adresse :

Courriel :

Téléphone mobile : Téléphone fixe :

- m'engage à acheter au producteur un panier de légumes par semaine durant toute la saison du contrat ;
- reconnais que les intempéries, les ravageurs et les maladies font partie intégrante de l'agriculture et peuvent nuire à la récolte. J'accepte d'assumer ces risques, sachant toutefois que je recevrai ma juste part de la récolte ;
- prendrai mes légumes **avant 19h15**. Les paniers non récupérés en fin de distribution sont partagés entre les personnes assurant la distribution. Aucun remboursement n'est effectué pour les paniers non perçus ;
- **m'inscris dès que possible sur le site de l'AMAP de Vélizy pour assurer au moins 3 permanences de distribution par saison.**

Je choisis (modifier la date de début si nécessaire, cocher la case pour le nombre de paniers par distribution, et dans la colonne choisie, modifier le montant des chèques en fonction de la date de début):

Date de début :

Nombre de paniers / distribution	1 ☐	2 ☐	3 ☐
Prix panier(s)	13 €	26 €	39 €
Chèque T4 2026 – 13 paniers	€ 169	€ 338	€ 507
Chèque T1 2027 – 12 paniers	€ 156	€ 312	€ 468
Chèque T2 2027 – 11 paniers	€ 143	€ 286	€ 429
Chèque T3 2027 – 10 paniers	€ 130	€ 260	€ 390

Chèques à l'ordre de **Gaël Silly**, à remettre au référent des contrats Légumes de BonAmappétit (un chèque par trimestre, encaissé en fin des mois d'octobre, janvier, avril, juillet).

J'imprime le présent contrat, je le remplis en **1 exemplaire** et je le remets au référent avec les chèques

	Adhérent	Producteur
Dates et signatures		